



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE
L'INTEGRATION

N° Spécial

28 Novembre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial DMI du 28 Novembre 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTEGRATION	Page
DMI N° 2017-02	25.11.2017	Arrêté relatif à la composition de la commission du titre de séjour	3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Migrations et de l'Intégration
Bureau des Examens spécialisés et de l'éloignement

Arrêté DMI n° 2017-02 du 25 novembre 2017 relatif à la composition de la commission du titre de séjour

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu la loi n° 2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile et notamment son article 21 ;

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment ses articles L.312-1 et R.312-1 ;

Vu la désignation du Président de l'Association des Maires du département des représentants des communes, en date du 31 juillet 2009 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

ARRÊTE

Article 1er : La commission du titre de séjour est composée comme suit :

Pour l'arrondissement de Nanterre :

Président :

- Monsieur Jean-Paul BOLUFER, Maire adjoint de Colombes, ou
- Monsieur Jcan LORRAIN, Conseiller municipal de Colombes, président suppléant

Personnalités qualifiées :

- Monsieur Guy BAYLACQ, Directeur Territorial de l'OFII à Montrouge, ou
- Madame Aude SAVOURE, Directrice Territoriale adjointe de l'OFFI

et

- Monsieur Stéphane WIERZBA, Commissaire Divisionnaire de police, ou
- Monsieur Benoît COLLIN, Commissaire Divisionnaire de police

Pour l'arrondissement d'Antony :

Président :

- Monsieur Yves COSCAS, Maire adjoint de Clamart
- Madame Marie-Laure COUPEAU, adjointe au maire de Clamart

Personnalités qualifiées :

- Monsieur Guy BAYLACQ, Directeur Territorial de l'OFII à Montrouge, ou
- Madame Aude SAVOURE, Directrice Territoriale adjointe de l'OFFI

et

- Monsieur Benoît COLLIN, Commissaire Divisionnaire de police, ou
- Madame Emmanuelle OSTER, Commissaire Divisionnaire de police

Pour l'arrondissement de Boulogne-Billancourt :

Président :

- Madame Béatrice BELLIARD, Maire adjoint de Boulogne-Billancourt, ou
- Monsieur Eric BERDOATI, Maire de Saint-Cloud

Personnalités qualifiées :

- Monsieur Guy BAYLACQ, Directeur Territorial de l'OFII à Montrouge, ou
- Madame Aude SAVOURE, Directrice Territoriale adjointe de l'OFFI

et

- Monsieur Jean-René CHAUX, Commissaire de police à Issy-les-Moulineaux, ou
- Monsieur Stéphane VACHON, Commissaire de police à Saint-Cloud.

Article 2 : L'arrêté DMI n°2017-01 du 04 octobre 2017 est abrogé.

Article 3 : Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

I.e Préfet
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général

Vincent BERTON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>